

LA SENTINELLE

Rédaction : Rue de la Balance 6

Journal économique et social

Administration : Rue de la Balance 6

ABONNEMENTS

Un an Fr. 8 —
Six mois » 4 —
Trois mois » 2 —

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

paraissant à la Chaux-de-Fonds, le Mardi, le Jeudi et le Samedi

Organe du parti ouvrier suisse

ANNONCES

10 cent. la ligne ou son espace
Pour les petites annonces en dessous
de 6 lignes, 60 cent. pour trois fois.

Réclames : 30 centimes

Neuvième année — N° 2

Rédacteur responsable: WALTER BIOLLEY

Jeudi 6 Janvier 1898

Maisons recommandées

L. CYGI, COIFFEUR
53 Léopold Robert 53
Parfumerie fine des premières maisons

Brasserie Ulrich Frères BIÈRE façon
Manich et Pilsen
en fûts et en bouteilles

Grand Bazar du Panier Fleuri
Spécialité d'articles mortuaires en tous genres

TIROZZI & Cie. — Porcelaines
Cristaux Ustensiles de ménages Lampes

Jacob Schweizer PASSAGE DU CENTRE
Sucursale : Demoiselle 88
BOUCHERIE — CHARCUTERIE

MAGASINS du PRINTEMPS, J.-H. Matile
Rue Léopold Robert 4 — Halte du Tramway
Vêtements pour Hommes, Jeunes gens, Enfants

A LA CORBEILLE DE FLEURS, Place du Marché 2
Adolphe Wasserfallen, horticulteur
Primeurs, Bouquets et couronnes en tous genres

Lehmann Frères, Voituriers
Rue Léopold Robert 11 a

Librairie-Papeterie F. ZAHN La Chaux-de-Fonds
Spécialité de registres au prix de fabrique
10 pour % de remise

ERNY, Boulangerie
12 GRENIER 12

CORDONNERIE et MAGASIN DE CHAUSSURES
Chaux-de-Fonds **F. RAUSS** LOCLE
Léop.-Robert 89 Di-JeanRichard 21

A LA CONFIANCE RONCO FRÈRES
CHAUX-DE-FONDS
Tous en tous genres. Confections pour Dames. Draperie pour
Hommes. Bonneterie. Mercerie. Ganterie et Layettes.

Jules Perrenoud & Cie
42-44 Léopold-Robert — Usine à vapeur à Cernier
Ebénisterie soignée. — Meubles de style.

Lainages AU GAGNE PETIT Soieries
6 Rue du Stand H. MEYER & Cie Rue du Stand 6
Corsets français, prix de fabrique. — BLANCS

AUNÈGRE, 16 Balance 16
TABACS et CIGARES. — Cannes, Maroquinerie

Wille-Notz Denrées coloniales. VINS et
spiritueux. Farines, sons, avoi-
nes. Mercerie Laines et Cotons.

Moritz Blanchet Place du Marché
Teinturerie. — Lavages
chimiques. Prix modérés
BAINS MORITZ Rondé 29. — BAINS
depuis 40 centimes.

Magasin alimentaire
Paro 72 **CH. BURRI** Paro 72
Épicerie fine. Conserves. Fromages divers 1er choix. Huile
de noix supérieure. — LEGUMES FRAIS.

L. VERTHIER & Cie Rue Neuve 10
Grand choix de CHA-
PELLERIE en tous genres. — Toujours grand
assortiment de CRAVATES.

Serre 36a **Cercle Ouvrier** Serre 36a
Ancienne Synagogue
Locaux gratuits à la disposition des sociétés
et des syndicats ouvriers pour assemblées
générales. — Petites salles pour comités.

SIMON LÉVY BALANCE 10 a
La Chaux-de-Fonds
Spécialité de vins fins : Mâcon, Bourgogne, Beaujolais, Ca-
lifornie. — Bons vins de table garantis naturels depuis
40 francs l'hectolitre.

Vve Jean Strübin 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2
Meubles et Outils de jardin ; Treillis.

Jean Behringer tourneur et menuisier
Fritz Courvoisier 10
Fabrication et rhabillages de scies en tous genres

J.-B. STIERLIN
Téléphone Rue du Marché 2 Téléphone
Produits Chimiques, Pharmaceutiques et Alimentaires

Lait stérilisé naturel
à la laiterie
7, RUE DU VERSOIX, 7

Recommandé par les autorités médicales

Photographie Hugo Schoeni

Bassi-Rossi 15 Rue du Collège 15

Le magasin d'Habilllements le plus assorti pour la classe ouvrière.

AVIS aux retardataires

Nous avisons ceux de nos abonnés qui sont en retard de plus de six mois dans le paiement de leur abonnement que, s'ils ne se sont pas acquittés jusqu'au 15 janvier ou s'ils n'ont pas pris des arrangements avec le Bureau, nous leur suspendrons l'envoi du journal.

Administration de la SENTINELLE.

L'Actualité Concurrence officielle

Le *Soir* publie, en tête de ses colonnes, la note suivante :

L'éditeur du *Soir* ayant contracté un nouvel engagement avec l'Etat de Neuchâtel pour la publication de la *Feuille officielle*, et son contrat lui interdisant de publier ou d'imprimer un journal qui ferait concurrence à la *Feuille cantonale* (article 4 de la convention), nous nous voyons dans l'obligation de cesser la publication de l'organe progressiste *Le Soir*, malgré tous les encouragements que nous avons reçus.

D'autre part, avec la nouvelle année, la *Feuille officielle* de la République et canton de Neuchâtel paraîtra tous les jours et publiera, outre les « avis officiels » : des nouvelles et dépêches, renseignements divers, cours de la Bourse, mercuriale, observations météorologiques, feuilletons, avis et annonces du commerce, de l'industrie et des particuliers.

Le *Soir*, même en disparaissant, s'arrange pour être désagréable à beaucoup de gens. Qu'est-ce que signifie cette mixture du *Soir* avec la *Feuille officielle* ? Si celle-ci continue, sous prétexte de nouvelles et de renseignements, à nous servir des tartines où l'on malmène les socialistes, où l'on traite de « mistons » et de « sales voyous » les manifestants anti-salutistes, ça sera du propre.

Voyez-vous les cafetiers obligés de s'abonner à un journal qui publie des élucubrations sensationnelles comme « le flacon noir », où l'on compare la bouteille à un affreux serpent et où l'on entend de dégouter à tout ja-

mais les gens du cabaret, — ce salon des riches, — comme disait naguère M. Gavard.

Ma foi ! si j'étais cafetier, je refuserais net de m'abonner à un journal pareil. Et je ne crois pas qu'il y aurait une puissance au monde capable de me faire payer une feuille qui cherche à me priver de mon gagne-pain.

On n'attend pas de nous que nous criions à la concurrence déloyale. C'est ce qui indigné surtout quelques-uns de nos confrères : la *Suisse libérale*, la *Feuille d'Avis du Val-de-Ruz* entre autres. Nous nous permettons de leur faire remarquer que cette concurrence officielle n'a rien de déplaisant et honore grandement les journalistes. Déjà un certain nombre de nos dirigeants ne se contentaient pas d'être de vulgaires conseillers d'Etat. Ils se préparaient à conquérir les lauriers du poète en faisant des vers de mirliton. Il ne leur messied point maintenant de devenir gazetiers et de jeter sur notre profession un nouveau lustre. Comment voulez-vous qu'on ne prenne pas désormais au sérieux la presse, déjà appelée le quatrième pouvoir, quand on voit les gouvernants s'entrôler en corps dans le journalisme !

Les rôles sont tout indiqués — M. Robert Comtesse, qui a un pied à Berne et l'autre à Neuchâtel, s'occupera de la politique fédérale et soignera tout à la fois ses articles et sa candidature. M. Frédéric Soguel entreprendra de démontrer — et il finira par nous persuader — que le Val-de-Ruz est la seule région habitable dans le canton et que Cernier est le nombril de l'univers. M. Petitpierre-Steiger parlera copieusement finances, philanthropie et donnera tous les mois sa démission, pour la retirer tous les mois également, à la suite des instances de ses abonnés. M. John Clerc écrira, avec autant de compétence que de talent, des articles bibliographiques ; et fera le *Courrier des théâtres* et sera le chroniqueur mondain. On lui confiera le choix des correspondants et il n'aura pas de peine à grouper autour de lui une cohorte d'écrivains francs-maçons et zofingiens. Quant à M. Jean Berthoud, suivant son habitude, il ne fera rien... Pardon ! Tous les deux ans, il pondra une cantate que les lecteurs de la *Feuille officielle* seront condamnés à lire, en punition de leurs péchés...

Tout de même quand on pense aux capacités si diverses de nos gouvernants, on se demande s'il ne faut pas redouter sérieusement leur concurrence et si dès la publication quotidienne de la *Feuille officielle* tous nos journaux ne vont pas tomber comme des feuilles secouées par un vent d'automne. Il n'y a qu'une consolation, c'est que ces messieurs écriront dans la *Feuille officielle*, c'est-à-dire dans le journal le plus ennuyeux qui soit au monde et que — eussent-ils de l'esprit comme Voltaire ! — ils ne pourront jamais la rendre amusante, gaie, facile à lire.

Désormais la *Feuille officielle* va paraître tous les jours. Plaignons le malheureux que le fisc condamne au travail forcé de la lire. W. B.

L'Avenir et notre industrie horlogère

Conclusion d'un article de la *Fédération horlogère* :

« Y a-t-il lieu de désespérer de l'horlogerie ? Non, certes.

La montre, naguère un article de luxe, est devenue, dans les pays civilisés, un objet de première nécessité. Et, comme la civilisation pénètre partout, le nombre des individus qui ont besoin d'une montre augmentera d'année en année, de jour en jour.

Mais on ne fait pas des montres qu'en Suisse.

A la faveur de notre opposition aux transformations nécessaires, l'industrie de la montre a été introduite dans d'autres pays et s'y est implantée.

Le réveil a été dur, mais nous avons rattrapé le temps perdu et maintenu notre suprématie sur le marché universel.

Nous pouvons donc envisager l'avenir avec confiance et croire au développement de l'horlogerie suisse ; mais à la double condition que nous fortifions l'éducation commerciale de tous ceux qui se livrent à l'exportation et que nos fabricants s'inspirent de cette vérité : que la montre moderne doit être un instrument de précision pour la mesure du temps.

Et, comme nous savons, mieux que partout ailleurs, donner à cet instrument de précision, la beauté et l'élégance, en faire, par la décoration et la peinture, un véritable bijou, il dépend de nous que la montre suisse règne sur le grand marché universel et soit toujours plus, pour l'ensemble de notre population, une source de vie et de prospérité. »

La Suisse socialiste

Juste récompense. — M. le Dr Jean-Laurent-Binet, à Genève, a fait à la Confédération un legs de 10,000 fr. avec destination spéciale suivant laquelle les intérêts de ce capital seront accumulés et délivrés tous les cinq ans sous le nom de « Prix Binet » à l'auteur de l'acte civique ou du travail imprimé que le Conseil fédéral, constitué en jury à cet effet, jugera le plus capable d'entretenir entre les citoyens la paix, l'union, le support mutuel ou à exciter dans leurs esprits l'amour de la patrie ou du développement de sa prospérité.

Le terme étant arrivé auquel, suivant la volonté du testataire, on doit donner le premier prix se montant 1780 fr. 10. Le Conseil fédéral a décidé comme étant le mieux qualifié pour recevoir cette distinction M. Henri Dunant, de Genève, fondateur de la Société de la Croix-Rouge.

Rachat. — Il est parvenu mardi à la chancellerie fédérale un premier envoi de 15,000 signatures référendaires environ, contre le rachat. Ces signatures se répartissent comme suit : Zurich, 1400 ; Berne, 2000 ; Vaud, 7000 ; Neuchâtel, 3000 ; Bâle, 500 ; Argovie, 500 ; plus quelques centaines de signatures des cantons de Glaris, Schaff-

house, Thurgovie et St-Gall. Le délai référendaire expire le 14 janvier.

Zurich. — *Menaces d'expulsion.* — La direction cantonale de police a accordé un délai à sept Arméniens réfugiés en Suisse à la suite des massacres dans leur pays, pour déposer leurs papiers ou fournir une caution, les menaçant d'expulsion s'ils ne satisfaisaient pas à cette exigence. Le comité de secours aux Arméniens est intervenu.

Le Tour du Monde

France

Grâce de Cyvoct. — M. Félix Faure vient de prononcer la grâce de Cyvoct, condamné à la déportation perpétuelle, il y a quinze ans, lors de l'attentat anarchiste dit de l'Assommoir, à Lyon. Cyvoct n'avait pris aucune part à cet attentat, mais il avait publié deux articles de journaux considérés par la justice comme une provocation au crime. Il avait alors dix-neuf ans. Depuis quelques années, plusieurs journalistes de partis différents s'emploient à obtenir sa grâce. M. Ranc, entre autres, a fait dans ce but une active campagne. M. Emile Gauthier, condamné en même temps que Cyvoct, pour les mêmes faits et dans des conditions analogues, a été gracié depuis bien des années et collabore maintenant à plusieurs journaux conservateurs. Il était question de porter le forçat Cyvoct comme candidat à la députation dans le douzième arrondissement de Paris, pour forcer le gouvernement à le gracier.

L'affaire Dreyfus. — L'*Intransigeant* publie la note que voici, dont nous ne trouvons du reste confirmation nulle part ailleurs :

« Nous apprenons de source sûre que M. Scheurer-Kesner, mis en demeure par ses amis d'avoir à opter entre son titre de vice-président du Sénat et celui de défenseur officiel de Dreyfus, a fait connaître sa résolution.

Il abandonne la tâche ingrate à laquelle il s'était dévoué. Il lâche le clan Dreyfus, désormais décapité.

Son ami Leblois, l'avocat, adjoint au maire Rissler — gendre de M. Scheurer-Kesner — suit le vice-président du Sénat dans sa retraite.

Espagne

Les affaires de Cuba. — La *Correspondencia* dit que le maréchal Blanco demande des ressources pécuniaires assez considérables au gouvernement. Il estime avoir besoin de 40 millions de pesetas par mois pour les frais de la guerre, plus une vingtaine de millions également par mois, pour les paiements arriérés.

Le ministre des finances proposerait une nouvelle émission de 200 millions d'obligations sur les douanes. Sur ces 200 mil-

lions, 160 seraient lancés sur le marché; le reliquat resterait à la Banque d'Espagne comme garantie d'avancement de fonds.

Ces 200 millions seraient émis aux mêmes conditions que l'emprunt dernier, c'est-à-dire avec amortissement en huit ans. On lancerait en outre 100 millions d'obligations de Cuba, qui sont actuellement à la Banque d'Espagne, comme garantie des prêts faits ultérieurement.

Japon

Le Japon se remue. — Le Japon, dans une réunion extraordinaire du cabinet, vient de décider d'envoyer des instructions aux ministres du Japon en Allemagne, en Angleterre, en France et en Russie pour leur demander :

1° De chercher à s'assurer si l'occupation était le résultat d'une entente de l'Allemagne, de la France et de la Russie ;

2° Si l'occupation doit être permanente ;

3° Quels sont les véritables motifs de cette occupation ;

4° Quelle serait l'attitude de l'Angleterre.

Angleterre

Le commerce anglais et l'art d'alcooliser les noirs. — Dans les pays civilisés beaucoup de transactions commerciales se font au café, entre deux bocks.

En Afrique, les civilisateurs anglais sont naturellement entrepreneurs, mais en bonne just'ce, on ne peut les forcer à encombrer leurs boîtes d'échantillons de vêtements confectionnés, de claques, de sabots et leurs dépôts de meubles de Boule et de batteries de cuisine. Il en résulte donc que les produits qu'ils importent sont limités.

C'est sur les alcools qu'ils gagnent le plus, il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'ils en profitent.

Aussi ils vendent le plus d'alcool qu'ils peuvent aux indigènes.

La contrebande s'y fait sur une vaste échelle, surtout sur la côte ouest de l'Afrique.

Tout est bon pour dissimuler l'eau de feu : les bustes de la reine d'Angleterre, les noix de coco, etc.

Le gin ne coûte que 6 pence (cent. 60) la bouteille, le whisky 9 pence (cent. 90) la bouteille, et le brandy 10 pence (1 fr.). La qualité et la quantité ne sont pas garanties.

Dans ces conditions de bon marché, il n'y a rien d'étonnant à voir la race nègre s'abrutir, s'alcooliser.

Les deux tiers des revenus de la couronne sont produits par l'impôt sur l'alcool et pourtant les droits d'entrée sont minimes. On peut dire que certaines colonies anglaises de l'Afrique ont été conquises par l'alcool avant de l'être par le sabre et par l'Evangile.

Aussi les missionnaires ont-ils bien du mal à régénérer les victimes des assommoirs africains.

Un nègre ivre est quelque chose de hideux, de démoniacal.

Les contorsions grotesques de ce masque simiesque sont effroyables à voir.

Regardé comme sous l'influence de l'esprit et doué d'un esprit prophétique *pro tem*, les autres nègres le considèrent comme un être supérieur et idéalisent ainsi le dernier des vices.

Le monde religieux anglais et la presse se sont occupés de cet état de choses, mais, comme en Angleterre tout commerce est sacré, on ne peut espérer de réformes d'ici longtemps.

Mouvement professionnel

ONZIÈME CONCOURS OUVERT

par le Journal suisse d'horlogerie

Encouragé par le succès du concours qu'il a ouvert l'année dernière, le Comité directeur du *Journal suisse d'horlogerie* suisse en ouvre un nouveau pour des travaux écrits sur un

Sujet indéterminé

se rapportant à l'horlogerie et à ses diverses branches, tant en fabrication complète qu'en parties détachées, ainsi qu'aux industries similaires, boîtes de montres, bijouterie, joaillerie, art du diamantaire, fabrication des pièces à musique, etc.

La même personne pourra concourir pour des sujets différents; toutefois elle n'aura droit qu'à un prix dont le rang sera déterminé par le meilleur des travaux qu'elle aura présentés, le nombre de ces derniers servant d'ailleurs de base pour établir la valeur de la récompense décernée.

Le Comité serait heureux de voir traiter un sujet déjà mis au concours, mais sans résultat, celui de la construction d'un calibre simple.

Les mémoires présentés devront être inédits, écrits aussi simplement que possible, même en langage d'atelier, mais il est recommandé d'y joindre, s'il y a lieu, des figures à l'appui. Les objets en nature seront également admis, à condition qu'ils soient accompagnés d'un texte descriptif. Les mémoires et textes peuvent être rédigés en français, en allemand ou en anglais et devront être remis ou expédiés au comité-directeur du *Journal suisse d'horlogerie*, jusqu'au 30 juin 1898, délai qui, en aucun cas, ne sera dépassé.

Chaque mémoire devra porter une devise ou un chiffre, qui sera répété sur un pli cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur.

L'inobservation d'une de ces clauses enlève tout droit à une récompense.

Une somme de 200 francs sera appliquée, s'il y a lieu, à un ou plusieurs prix. Elle pourra être augmentée si le nombre et la valeur des mémoires présentés l'exigent. Un diplôme spécial sera remis aux concurrents qui auront obtenu un prix ou une mention.

Le *Journal suisse d'horlogerie* se réserve le droit, s'il le juge convenable, de publier tout ou partie des travaux récompensés; les autres, ainsi que les objets en nature, seront renvoyés à ceux de leurs auteurs qui les réclameront.

En Pays Neuchâtelois

Mauvaise foi. — Ceux de nos confrères qui, sacrifiant à la tradition, ont fait une revue de fin d'année, ont consacré quelques lignes à l'entrée des socialistes au Conseil général de la commune de la Chaux-de-Fonds.

Le *National suisse* dit :

Au printemps a eu lieu le renouvellement des autorités communales. Il s'est fait tranquillement, les trois partis ayant conclu une entente qui a permis au parti socialiste, lequel était jusqu'ici resté à l'écart, de prendre sa place dans le Conseil général. L'intervention du groupe d'extrême gauche dans nos affaires communales s'est bornée jusqu'ici à formuler quelques critiques plus ou moins fondées, que nous avons relevées ici même. En somme, chacun doit reconnaître que nos autorités locales s'acquittent de leur tâche avec beaucoup de sérieux, de conscience et de capacité. Elles méritent d'être soutenues par tous les citoyens qui cherchent avant tout le développement et la prospérité de notre ville.

La *Suisse libérale* écrit à son tour :

Dans le domaine politique, la grosse affaire a été le renouvellement du Conseil général et l'élection des candidats portés sur la liste de conciliation, adoptée par les trois groupes politiques, sur l'initiative du parti libéral.

Les socialistes ont eu par ce fait leurs entrées à l'Hôtel communal et leur part à la direction du ménage chaux-de-fonnier. Jusqu'ici, leur activité s'est bornée à une foule de critiques plus ou moins justifiées. Et rien ne fait prévoir une autre tactique, le parti ouvrier réservant les faveurs de son initiative à de plus nobles causes, par exemple à soutenir les revendications populaires au moyen des grèves, ce dont un nouvel échantillon nous a été fourni par la grève des charpentiers.

Ne dirait-on pas que les revuistes se sont donnés le mot. Il semblerait, à les entendre, que les socialistes n'ont joué que le rôle de grincheux. C'est méconnaître du tout au tout la vérité. Et ce n'est pardonnable ni dans le journal dont M. Arnold Robert est le président du Conseil d'administration ni dans celui que M. Edouard Perrochet honore de sa pose. Ces deux Messieurs savent, à n'en pas douter,

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

Le capitaine Lachesnaye

par

ERNEST CAPENDU

— Maître, encore une fois prenez garde! Ses paroles sont fausses. Eh! d'ailleurs, pourquoi trahirait-elle La Chesnaye lorsqu'aucune torture matérielle ne l'y contraint?

— Parce que je veux, moi, qu'elle trahisse! dit Van Helmont d'une voix ferme... Et, cette trahison, elle va l'accomplir tout entière! Ne cherche pas à comprendre, Giraud, c'est un secret entre moi et la science!

— Mais elle dit que cette ouverture communique avec les grottes.

— Eh bien! cela doit être.

— Il n'en est rien cependant!

— C'est qu'il y a encore là un secret qu'il nous faut pénétrer, et cette femme va éclairer notre route!

Puis, se tournant vers Catherine avec un mouvement rapide, Van Helmont lui saisit à la fois les deux mains dans chacune des siennes, et fixa sur les prunelles noires de la jeune femme son regard fascinateur.

Catherine se débattit en poussant des cris aigus. Giraud arracha une écharpe qui entourait la taille de Catherine, dans l'inten-

tion évidente d'étouffer ses cris par un bâillon.

— Laisse! dit impérieusement Van Helmont.

Et le savant, employant par un effort suprême toute la puissance magnétique dont l'avait doué la nature, continua à essayer de dominer la jeune femme; mais soit que celle-ci fût rebelle, soit que sa volonté plus forte lutât avec avantage contre celle du magnétiseur, dont cependant elle ignorait l'intention, la catalepsie ne venait pas, Catherine continuait à se débattre et à crier.

Van Helmont épuisait ses forces morales, son énergie physique, les ressources de sa science immense sans pouvoir amener le phénomène qu'il appelait de tous ses vœux, et auquel il venait, en désespoir de cause, de prendre la résolution d'avoir recours.

— Malheur! exclama Giraud avec violence; les cris de cette misérable vont être entendus! Croyez-moi, maître, rejoignons les trois gentilshommes qui sont en ce moment sur les falaises, et essayons de forcer l'entrée des grottes donnant sur la mer.

Van Helmont ne répondit pas. Tout entier à l'opération qu'il tentait, il n'entendit même pas les paroles de son compagnon. D'ailleurs, les eût-il entendues qu'il eût rejeté la proposition qui lui était faite.

Outre ce que lui avait dit Giraud de la situation formidable de la crevasse placée

sur le flanc à pic de la falaise, et qui rendait toute tentative de surprise impossible, Van Helmont avait pensé que, du moment qu'une autre communication des grottes avec la terre existait, ce devait être par cette communication que les bandits, qu'il supposait enfermés dans leur repaire, chercheraient à en sortir; donc c'était cette seconde entrée qu'il s'agissait de garder à tout prix et dont il fallait connaître le secret.

Catherine se débattait plus énergiquement encore, et offrait une résistance que Van Helmont ne pouvait vaincre.

Tout à coup, dans un paroxysme de rage, Giraud leva la main de laquelle il tenait le coutelas au-dessus de la tête de Catherine renversée en arrière.

Un rayon de soleil donna en plein sur la lame brillante et la fit miroiter. Les yeux de la jeune femme s'étaient abaissés à la vue de l'arme qui la menaçait, mais presque aussitôt ses yeux se relevèrent comme si les paupières eussent été mues par une force invisible et se fixèrent sur la lame du coutelas.

Van Helmont avait détourné le bras qui s'abaissait, et ce double geste accompli par les deux hommes avait eu lieu avec la rapidité de la foudre; mais le savant, qui regardait fixement Catherine, pour la dompter à l'aide du fluide magnétique, avait remarqué le mouvement opposé des paupières

alors que le soleil se réfléchissait sur l'acier aigu et poli.

Un éclair passa dans ses prunelles ardentes et un cri de joie s'échappa de sa poitrine.

— L'imam de la Mekke m'aurait-il dit vrai! s'écria-t-il, et l'immobilité cataleptique des fakirs de l'Inde n'aurait-elle réellement d'autre cause! Oh! faut-il donc que j'aie douté de la science jusqu'ici pour que la science me sauve en cet instant suprême! Que j'obtienne le sommeil de cette femme et je saurai bien ensuite la contraindre à l'état de somnambulisme lucide! Oui! oui! Dieu le veut!... j'obéis!... C'est une inspiration du ciel!... je ne dois pas méconnaître sa puissance!

En achevant de prononcer ces étranges paroles, Van Helmont lâcha les mains de la jeune femme et l'enleva de terre en la prenant par le milieu du corps, il la coucha sur le sol encore humide, au bord même de l'orifice du puits.

Placée comme elle l'était, la tête de Catherine recevait par derrière la lumière du soleil. Van Helmont la contraignit, en employant la force, à conserver cette position fatigante.

(A suivre.)

Boucherie-Charcuterie

ED. SCHNEIDER

Téléphone 4 RUE DU SOLEIL 4

Beau gros VEAU

première qualité extra, à 55 et 60 le demi-kilo

LAPINS FRAIS

à 80 le demi-kilo

Boeuf, Porc et Mouton

première qualité
Toujours des VENTRES de VEAUX à 50 ct. pièce, ainsi que des TÊTES à 60 ct. pièce.

Se recommande, Ed. Schneider.

Boucherie - Charcuterie Pierre Tissot

EXCELLENTS

Jambons et Jambonneaux fumés à la campagne

Toujours bien assorti en viande de Boeuf, Veau, Mouton Porc frais, salé et fumé, le tout de 1er choix.

Tous les Lundis soir et Mardis matin, BOUDIN première qualité.

Fonte, Achat et Essai

de Matières d'or et d'argent

L. COURVOISIER

essayeur-juré
61, Rue de la Serre, 61
vis à vis du Contrôle et de la Synagogue
La Chaux-de-Fonds

Reliure

Le soussigné se recommande pour tous les travaux concernant son état.

Travail prompt et soigné à des prix modérés
E. KAHLERT, relieur
Rue de la Cure 3. 596

LAITERIE

Rue du Collège 8

Arrive de la Sagne chaque jour, du bon BEURRE DE TABLE, frais. Spécialité de FROMAGE gras pour fondues, Fromage de la Sagne. CHAUD-LAIT soir et matin.

Se recommande Fritz STOTZER.

Epicerie - Mercerie

21 - Rue du Collège - 21

VIN ROUGE première qualité à 30, 40, 50, 60 c. le litre.

VIN BLANC à 45, 60 c. le litre.

Toujours bien assorti en marchandises fraîches et de première qualité.

Se recommande, Alois Messmer.



Quiconque nous envoie 15 Francs, reçoit, franco de tous frais, dans toute la Suisse, un FUSIL, "GRAS", français, dérayé et transformé pour la cartouche à plomb, calibre 28, percussion centrale.

Manufacture d'Armes J. PIRE & Cie. - ANVERS (Belgique) - Prix cour. gratuits

Imprimerie H. Schneider, Bienne

Le Dr. H. BRANDT

ancien chef de clinique de M. le professeur Lesser, ancien interne de M. le professeur Sahli, à Berne, ancien élève des hôpitaux de Paris (services de MM. Reclus et Dujardin-Beaumetz). 927

vient de s'établir à la Chaux-de-Fonds

25, RUE DU PARC, 25

Consultations spécialement pour les maladies du système nerveux et celles de la peau, tous les jours de 1/2 à 3 heures, le dimanche excepté.

Dépôt de Machines à coudre

Demoiselle, 41, CHAUX-DE-FONDS 41, Demoiselle

Bon choix de machines des meilleurs systèmes. Spécialement la Davis américaine avec entraînement vertical, la plus simple, la plus pratique, pour n'importe quels travaux de couture. Sérieuse garantie. Atelier de réparation pour tous systèmes (Spécialité) aiguilles en tous genres. - Potagers à pétrole et à charbon, calorifères, couleuses, articles de ferblanterie au complet, lampisterie. Toutes ces marchandises se vendent de 5 à 10 fr par mois. ESCOMPTE AU COMPTANT. 865

Se recommande, LOUIS HURNI, Mécanicien.

VINS FINS

ROS D'ESPAGNE DÉTAIL

ET LIQUEURS FINES, IMPORTATION DIRECTE

Ayant reçu un wagon de vins fins d'Espagne, je puis fournir les Malaga doré et noir, Madère, Malvoisie, Moscatel, Xéres et Porto rouge aux prix les plus bas et de 1re qualité.

Ces vins sont recommandés surtout aux malades comme fortifiant.

Egalement assorti en liqueurs fines. Vermouth de Turin, Absinthe, Cognac vieux, fine Champagne, Eau-de-vie de lie et de marc, Bitter Dennler, Kirsch de Schwytz (médaille à l'Exposition de Genève. Analyse à disposition.) Neuchâtel rouge et blanc en bouteille.

LIVRAISON A DOMICILE

Echantillons à Disposition

Paul Peytrequin

15, Rue Fritz-Courvoisier, 15

Cave, rue Léopold-Robert, 10, maison de la banque Reutter et Cie entrée par la ruelle; ouverte tous les Samedis, depuis 5 heures du soir
Dépôt chez Numa Hertig, Rue du Progrès 101a, 1er étage à gauche, pour les vins fins d'Espagne. Se recommande.

VVE JEAN STRUBIN

2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

Outils pour le découpage au bœfil
Balances à cadrans et à poids
Fers à bricelets et à gauffres
Fers à repasser. Porte-parapluies
Presses à copier. Glisettes
Pelles, Piochards pour enfants
Patins en tous genres. Crampons à glace
Marmites à vapeur
Machines à hâcher et à raper 907

Goitre, Enflure du cou.

Par la présente je certifie que vous m'avez complètement guéri du goitre et de l'enflure du cou dont j'ai souffert si longtemps. C'est pourquoi je recommande chaudement à toutes les personnes affligées de maux analogues de se faire traiter par la Polyclinique privée de Glaris. Bex, le 7. Déc. 1896. Louis Corgiat. La signature de Monsieur Louis Corgiat, a été apposée ci haut, au Bureau de Police de xB, le 7. Déc. 1896. Municipalité Police de Bex. Adresse: Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris.

„Der Grütliener“

Offizielles Organ des Schweiz. Grütlivereins

befürwortet eine tiefgründige Sozialreform in sozialdemokratischem Geiste. Er vertritt vor allem unsere Forderungen auf eidgenössischem Boden. Sein mannigfaltiger Stoff bietet den Lesern reichliche Gelegenheit, sich über den Gang und Stand der Arbeiterbewegung im In- und Ausland stets gewissenhaft zu unterrichten.

Das Blatt erscheint wöchentlich drei Mal.
Abonnementspreis: Jährlich Fr. 7, halbjährlich Fr. 3.50, vierteljährlich Fr. 1.75. Als Inseratenorgan ist der „Grütliener“ seiner großen Verbreitung wegen (Auflage 14,000) allen Geschäftsleuten, Handwerkern und Gewerbetreibenden sehr zur Benutzung zu empfehlen.

Inserationspreis: Die einspaltige Beitzettel 20 Cts., Reklamen 50 Cts. Rabatt bei größeren Aufträgen.

Die Administration des „Grütliener“ in Zürich.

Chapellerie-Parapluies

W.-E. GAUTHIER

5, Rue de la Balance 5, LA CHAUX-DE-FONDS

Choix immense de Parapluies haute nouveauté, depuis tr. 1.50 à 45 francs.

Assortiment unique en Chapeaux feutre des derniers genres, pour hommes et enfants. 899

Prix très modérés

Fabrication TÉLÉPHONE Réparations

Etrennes Utiles

„Arbeiterstimme“

Wochenblatt für das arbeitende Volk der Schweiz.

Eigentum der Schweiz. sozialdemokratischen Partei

und des Schweizerischen Gewerkschaftsbundes.

Abonnements-Einladung:

Die „Arbeiterstimme“ erscheint zweimal wöchentlich in ca. 4500 Exemplaren und kostet vierteljährlich Fr. 1.50 per Post unter persönlicher Adresse bezogen (exklusive Nachnahmegebühr), Fr. 1.25 bei partiweissem Bezuge (mindestens sechs Exemplare) an eine bestimmte Adresse. Monats-Abonnements zu 50 Cts. bei Einfindung des Betrages, 65 Cts. bei Postnachnahme. Probestellungen jederzeit gratis und franco.

Inserate finden im Hauptorgan der Schweiz. Sozialdemokratie die weiteste Verbreitung; schon die andauernde Zunahme der Abonnenten bürgt für gute Wirkung. Der Preis stellt sich für die einspaltige Beitzettel oder deren Raum auf 20 Cts., für Bereine auf 10 Cts. Bei größeren Aufträgen Rabatt.

Die Expedition der „Arbeiterstimme“ in Zürich, Kirchgasse 19 b.

Changement de Domicile

Le domicile et l'atelier de M. KUNZ-MONTANDON

sont transférés provisoirement 11, Rue Daniel Jeanrichard, 11 A partir du 23 avril 1898, RUE LÉOPOLD ROBERT

Spécialités: Châtons de moyennes - Rubis - Atelier de Réglages Breguet. 912

ATTENTION

Le soussigné invite sa bonne clientèle et le public en général, à visiter son Magasin richement pourvu; de PARFUMERIE premières marques, de très belle COUPELLERIE de poche; de MAROQUINERIE fine; de Cravates; de Gants de peau qualité extra, fourrés et doublés de soie, à des prix avantageux. 898

Se recommande, W. LESQUEREUX, 35, Rue Léopold-Robert, 35

BOULANGERIE

des Familles 50 Jaquet-Droz 50

Pain au comptant 5% d'escompte 878

Réparations de Selles, Paniers Parapluies et Porcelaine

CANNAGE DE CHAISES

Vernissage de Paniers, clair ou foncé, en tous genres

J. Bozonnat

Rue du Parc, 15

Demandez partout

L'apéritif **Vaucher**

TÉLÉPHONE

Avis officiels

de la Commune de la Ch.-de-Fonds

TAXE DES CHIENS

Il est rappelé au public qu'au termes du Règlement cantonal sur la Police des chiens du 8 Mars 1881, tous les chiens sans exception, dont les maîtres habitent la circonscription communale doivent être inscrits du 1er au 15 Janvier au Poste de la Garde communale à l'Hôtel-de-Ville. Le préposé à la police des chiens percevra lors de cette inscription la taxe annuelle de fr. 15 et le coût de la plaque réglementaire soit Fr. 0.25.

Conseil communal.

Kiosque de l'Hôtel-de-Ville

Vient de paraître 4

Une Découverte

en vers: Prix 20 ct.

Grand Choix

de Régulateurs et Pendules

Réveils et Coucous

- Prix modiques - Garantie

Ed. Biedermann.

702 38, Rue Fritz-Courvoisier. 38

Café - Beignets

E. LEUENBERGER

59a, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 59a

PLUSIEURS

Chambres confortables à louer

PENSION à la RATION